



Direction des Finances
Service Moyens et Missions
Transversales
1.19.57

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 24 JUIN 2022
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe
centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD) met en place des actions dans le cadre de la prévention et des soins en santé mentale. Pour l'exercice 2021, le CMPPD a conclu un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de la Santé. La dotation annuelle de l'exercice 2021, s'est élevée à 2 113 615,37 €. Les recettes de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2020 (+2 000 € à 2,2M€). Dans le même temps les dépenses ont augmenté de 246 000 € atteignant 2,3 M€. Bien qu'ayant un solde de gestion négatif sur l'exercice, le résultat définitif reste lui excédentaire.

A - les recettes de fonctionnement : 2,2 M€

- Groupe 1 Produits de la tarification : 2,1 M€

Les produits de la tarification sont en progression d'environ 1 % par rapport à 2020 (+18 297,16 €). L'activité a été impactée, à l'instar de l'année 2020, par la crise sanitaire du Covid-19 et s'est caractérisée par un accroissement de la demande en soins de santé mentale. Le nombre de séances réalisées a atteint 22 022 contre 16 043 en 2020 pour une file active de 1 285 patients (1 203 en 2020).

- Groupe 2 Autres produits : 67 000 €

Les autres produits sont en diminution de 19 % par rapport à l'exercice 2020 (-15 439,70 €). En effet, il n'a pas été possible de régulariser sur 2021 la demande de remboursement de salaires de 2021 d'un médecin du CMPPD mis à disposition de la Maison de l'adolescent. La recette apparaîtra ainsi sur l'exercice 2022.

B - les dépenses de fonctionnement : 2,3 M€

- Groupe 1 Dépenses d'exploitation courante : 76 000 €

Les dépenses d'exploitation courante sont en hausse de 66 % par rapport à l'exercice antérieur (+30 227,70 €). On y trouve notamment un poste énergie fortement impacté par des régularisations de factures et une hausse des tarifs du gaz et de l'électricité. Mais surtout, le poste frais de nettoyage connaît une forte augmentation nécessaire pour atteindre un niveau d'hygiène en adéquation avec l'accueil du public en crise sanitaire.

- Groupe 2 Dépenses de personnel : 2,1 M€

Les dépenses de personnel connaissent une augmentation de 12 % (+228 851,11 €). Cette variation s'explique notamment par le remboursement de neuf mois de salaires au Centre hospitalier Edouard Toulouse d'un médecin psychiatre, par le paiement d'heures supplémentaires au profit du personnel de l'éducation nationale mis à disposition du CMPPD, d'une hausse des ETP contractuels ou encore par le rattrapage de cotisations au CNFPT et d'un versement au fonds national de compensation du supplément familial de traitement.

- Groupe 3 Dépenses afférentes à la structure : 179 000 €

Le groupe 3 voit son niveau de dépenses s'atténuer entre 2020 et 2021 de 7 % (-13 032,91 €). On y trouve principalement des dépenses de locations immobilières pour 157 000 € et des coûts de formations pour 51 agents (en hausse par rapport à 2020). A noter qu'il n'y a pas eu de titres annulés sur exercices antérieurs en comparaison avec 2020 où ce poste représentait 20 000 €.

C - l'équilibre budgétaire :

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un excédent de 815 144,88 € est constaté en parfaite concordance avec l'état II-2 du compte de gestion 2021 du comptable public. L'affectation suivante est proposée :

- résultat d'investissement à reporter en 2022 (001 recette) :
186 472,31 €;

- résultat de fonctionnement à reporter (002 recette) :
628 672,57 €
 - dont 269 784 € affectés à l'équilibre du BP 2022,
 - dont 358 888,57 € à affecter à une décision ultérieure.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 24 JUIN 2022**

RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi vingt quatre juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLE, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Donne(nt) pouvoir :

Mme Agnès AMIEL à M. Hervé GRANIER, M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, M. Sébastien JIBRAYEL à M. Yannick OHANESSIAN, M. Anthony KREHMEIER à M. Yannick OHANESSIAN, M. Arnaud MERCIER à M. Jean-Marc PERRIN, M. Yves MORAINÉ à M. Didier REAULT, M. Benoît PAYAN à Mme Sophie CAMARD, Mme Anne RUDISUHLI à M. Cyrille BLINT, Mme Josette SPORTIELLO à M. Azad KAZANDJIAN.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 24 JUIN 2022**

RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 24 juin 2022, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente,
Madame VASSAL ayant quitté la séance.

A décidé :

d'adopter le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe du centre médico-psycho-pédagogique départemental arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

o Investissement	+186 472,31 €
o Fonctionnement	+628 672,57 €
o Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021 ¹	+815 144,88 €

¹ Après reprise des résultats antérieurs. A noter que l'*instruction M 22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux* permet la reprise des résultats d'investissement de N-1 en N, et, en fonctionnement, il est possible de reprendre en N tout ou partie des résultats de N-2. Les résultats définitifs tiennent compte des reprises des résultats constatés selon le détail mentionné dans le rapport.

Adopte à l'unanimité

Pour : 42

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 15

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Ne prend pas part au vote : 1

Mme Martine VASSAL.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie TARRISSE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 24 JUIN 2022**

RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi vingt quatre juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Donne(nt) pouvoir :

Mme Agnès AMIEL à M. Hervé GRANIER, M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, M. Sébastien JIBRAYEL à M. Yannick OHANESSIAN, M. Anthony KREHMEIER à M. Yannick OHANESSIAN, M. Arnaud MERCIER à M. Jean-Marc PERRIN, M. Yves MORAINÉ à M. Didier REAULT, M. Benoît PAYAN à Mme Sophie CAMARD, Mme Anne RUDISUHLI à M. Cyrille BLINT, Mme Josette SPORTIELLO à M. Azad KAZANDJIAN.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 24 JUIN 2022**

RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 24 juin 2022, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente,
Madame VASSAL ayant quitté la séance.

A décidé :

de procéder à l'affectation des résultats du budget annexe du centre médico-psycho-pédagogique départemental comme suit :

- résultat d'investissement à reporter en 2022 (001 recette) :
186 472,31 €;
- résultat de fonctionnement à reporter (002 recette) :
628 672,57 €.
 - dont 269 784 € affectés au budget primitif 2022 ;
 - dont 358 888,57 € à reporter à une décision modificative ultérieure.

Adopte à l'unanimité

Pour : 42

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 15

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Ne prend pas part au vote : 1

Mme Martine VASSAL.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie TARRISSE